

AGORA DANSE

**CITÉ INTERNATIONALE
DE LA DANSE**

MONTPELLIER DANSE + CCN OCCITANIE

Appel d'offre

Nouvelle identité Visuelle

Sommaire

- Présentation de l'Agora
 - Nouvelle direction et nouveau projet
 - Communication et visibilité
 - Cahier des charges et calendrier, modalités de consultation
 - Annexe
-



1. L'AGORA

L'**Agora - Cité Internationale de la Danse**, située en plein coeur de Montpellier dans un bâtiment classé, rassemble deux structures phares de la danse contemporaine : le **Centre Chorégraphique National de Montpellier** et le **festival Montpellier Danse**.

Depuis 1997, c'est au sein de cet ensemble architectural atypique, héritier d'une longue histoire, que se vit au quotidien une danse en pleine effusion. Le **festival Montpellier Danse**, créé en 1981, naît d'une double ambition : celle de Georges Frêche, alors maire, de faire de Montpellier une métropole culturelle majeure, et celle de **Dominique Bagouet**, figure emblématique de la danse contemporaine engagée dans la décentralisation artistique. Aux côtés de Bagouet, **Jean-Paul Montanari** contribue à la naissance du festival. Dominique Bagouet en assure la première direction tout en fondant, à Montpellier, le premier Centre Chorégraphique National de France, qu'il dirige également. Après son décès en 1982, Jean-Paul Montanari prend la direction du festival, qu'il conduit jusqu'en 2025. Sous son impulsion, **Montpellier Danse s'impose comme une référence internationale**, tout en restant profondément ancré dans son territoire. Depuis chaque édition allie exigence artistique, rayonnement international et engagement local, incarnant un modèle unique et durable. Parallèlement, le Centre Chorégraphique National, structure indépendante labellisée par l'État, poursuit son développement sous la direction de **Mathilde Monnier**, puis de **Christian Rizzo** jusqu'en 2024. En tant que Centre Chorégraphique National, le CCN s'inscrit dans l'évolution de l'histoire de la danse contemporaine, en la questionnant et en accompagnant les artistes de demain à travers la recherche, l'expérimentation et la création.

Hébergées toutes deux à l'Agora, ces deux institutions ont longtemps œuvré de manière autonome mais complémentaire, contribuant ensemble au rayonnement artistique de Montpellier.

En septembre 2025, leur fusion marque une étape historique : elle donne naissance à une structure unifiée, **l'Agora - Cité Internationale de la Danse**, première en France à réunir un **centre chorégraphique, un festival, une saison**, ainsi que des **missions de formation, de production et de transmission, au sein d'un projet artistique et culturel commun**. Cette union inédite entre deux institutions qui ont façonné la scène contemporaine pendant plus de quarante ans ouvre une nouvelle page de l'histoire chorégraphique.

La **nouvelle Agora** se présente comme un écosystème artistique vivant où création, production, diffusion, enseignement universitaire, programmation d'un festival majeur et d'une saison danse, éducation artistique et soutien à l'émergence dialoguent et se renforcent mutuellement au sein d'une même structure. L'objectif est clair : **renforcer la présence et le rôle de la danse dans la Métropole de Montpellier et la région Occitanie**, véritables « **terres de danses** », ainsi qu'en France, en Europe et à l'international. Porté par une codirection composée de **quatre figures majeures de la danse contemporaine — Jann Gallois, Dominique Hervieu, Pierre Martinez et Hofesh Shechter** — ce projet ambitieux vise à réinventer la place de la danse dans la société.

Inclusif, exigeant et profondément engagé, il repose sur la conviction que la danse est à la fois une forme d'excellence artistique et un levier puissant de transformation sociale. Plus qu'un lieu, l'Agora est une fabrique de liens, un espace de création, de réflexion et de partage, où la diversité des esthétiques, des publics et des territoires nourrit une dynamique nouvelle. Montpellier et la région Occitanie y affirment ainsi leur position de véritables capitales mondiales de la danse.

2. Nouvelle direction, nouveau projet

« La diversité est la seule véritable chose que nous ayons en commun. Célébrons-la chaque jour ». Winston Churchill

1. Une nouvelle ère chorégraphique

L'Agora réunit le Centre Chorégraphique National de Montpellier et le Festival Montpellier Danse pour former un écosystème inédit où création, diffusion, formation et transmission s'unissent dans une même dynamique.

« La nouvelle Agora, véritable écosystème chorégraphique, est unique en France et en Europe. »

Lieu vivant, lieu ressource, lieu ouvert : la danse y devient langage commun entre artistes, étudiant-es, habitant-es et publics.

2. Une direction à quatre voix

Un projet porté par **Jann Gallois, Dominique Hervieu, Pierre Martinez et Hofesh Shechter**. Leur vision commune repose sur des valeurs fortes : **Diversité – Transmission – Exigence – Ouverture**.

« Notre capacité à nous enrichir du divers est un principe fondamental de notre désir de partager l'art. »

3. Une Agora ouverte et vivante

La Cour de l'Agora devient une véritable place publique de la danse.

En effaçant les frontières entre l'institution culturelle et le tissu urbain environnant, la cour devient un lieu de pratique libre, un espace d'appropriation spontané. Elle devient un lieu d'événements citoyens comme l'Agora des enfants, des étudiant-es, des amateur-ices...

Une vision artistique élargie par une éthique du partage.

4. Trois piliers de formation

La jeunesse et l'accompagnement de l'émergence occupent une place centrale dans notre projet. La pédagogie et la formation en sont la véritable colonne vertébrale.

Un pôle pédagogique repensé pour la jeunesse et la création :

Master Exerce – formation internationale d'artistes-chercheur-euses.

Compagnie Shechter II – tremplin professionnel pour jeunes interprètes.

Classe préparatoire BOOST – ouverte aux autodidactes et aux cultures urbaines.

Objectif : diversifier les parcours, accompagner l'émergence, révéler la danse de demain.

5. Une identité ancrée dans le territoire

La danse irrigue le territoire métropolitain et régional : **« Penser le territoire comme une Terre de danses. »**

La stratégie territorialisée développe les partenariats locaux, favorise la mixité des publics et s'inscrit dans une démarche écologique et solidaire.

6. Une signature artistique et citoyenne

L'Agora – Cité Internationale de la Danse affirme une identité collective, inclusive et rayonnante :

. Un lieu d'excellence et de transmission

. Un symbole d'ouverture et de diversité

. Un pont entre création contemporaine et société

« Dans une société fragmentée, nous avons besoin d'œuvres fédératrices capables de concilier recherche, exigence artistique et dimension populaire. »

3. Communication et visibilité

1. MOYENS DE COMMUNICATION ACTIVÉS SUR UNE ANNÉE DE RÉFÉRENCE (FESTIVAL MONTPELLIER DANSE)

• Festival Montpellier Danse

Activité print actuelle

- . 1 Brochure (Programme complet/détaillé) : 6 000 exemplaires imprimés, dont 3 500 envoyés en France
- . 1 Programme court pour diffusion de masse (dépliant) : 43 000 exemplaires, dont 40 000 diffusés à Montpellier et dans sa métropole
- . Affiches tous formats, y compris en version digitale
- . Habillage de l'Agora aux couleurs de l'édition : panneaux, signalétique, éléments visuels extérieurs et intérieurs
- . Habillage des lieux du festival, ainsi que des sites partenaires, sous forme fixe ("en dur") ou mobile ("itinérant") (Bâches, totems, kakémonos, beachflags, tramway...)
- . Pavoisement de la ville de Montpellier et présence visuelle dans plusieurs communes de la Métropole
- . Produits dérivés aux couleurs de l'édition et de l'Agora : sacs, gourdes, casquettes, éventailes, etc.

Communication numérique

- . Site internet et billetterie
- . Éditorialisation sur les différents réseaux sociaux (abonnés Instagram, Facebook, LinkedIn)
- . Fabrication d'un film de présentation "long"
- . Réalisation de teasers (tous formats et durées) pour diffusion sur les sites de l'Agora et de ses partenaires
- . Envoi régulier de newsletters (tous les 3 jours à 35 000 destinataires + mails rappel venue spectateur·ices)

Influence et relations presse :

- Couverture presse régionale, nationale et internationale (tous types de presse)
- Insertions publicitaires dans les médias partenaires
- Échanges de visibilité avec des structures ou événements partenaires

Année 2024 en chiffres (Montpellier danse et saison de janvier à décembre)

- 93% taux de fréquentation des 62 représentations payantes
- 56 000 spectateur·ices ayant assistés aux spectacles de Montpellier Danse de janvier à décembre 2024
- 15 créations du 44^e Festival ont été coproduites par Montpellier Danse à hauteur de 186 000 €
- 17 créations du 44^e festival ont été programmées dans les théâtres de France et d'Europe tout au long de la Saison 24-25 pour un total de 250 représentations
- 44 compagnies ont été accueillies en 2024 en résidence de création dans les studios de l'Agora pour 1263 nuitées au total.
- 126 heures d'ateliers et de stages de danse ont été proposées au public et suivies par 3200 personnes

Festival 2025

- 14 créations et premières en France (70% de la programmation)
- 20 compagnies présentes, pour un total de 300 artistes
- 23 projets artistiques
- 25 événements gratuits
- 35% de la programmation dédié aux artistes régionaux
- 47 représentations de spectacles payants
- 292 journalistes et professionnel·les présent·es (92 journalistes et 200 professionnel·les)
- 3 jours de workshop à l'Agora pour une quinzaine de danseur·euses professionnel·les ou en formation

32 000 sièges occupés et 14 500 personnes ayant assisté aux événements gratuits

En 2024, les ventes de billets avaient progressé de 8% par rapport à 2023. Pour ce Festival 2025, la progression s'est encore accrue pour atteindre +15% de sièges occupés par rapport à 2024. Le taux d'occupation atteint le chiffre record de 97%.

2. Moyens de communication activés sur une année de référence (saison de septembre à avril)

Communication print

- . 1 Brochure de saison 5 000 à 8 000 exemplaires
- . 1 Petit programme réduit (dépliant/calendrier) 50 000 exemplaires
- . Affiches, Bâches, Roll Up, Signalétique, ...
- . Routage / Diffusion des brochures
- . Dépliant de tournées (Jann Gallois et Hofesh Shechter JR II)
- . Livrets pédagogiques (master exerce, formation, médiation)
- . Affiches auditions (master exerce, Boost)
- . Dossier de presse
- . Papeterie (Papier entête, Enveloppes, Dossiers internes)

Communication numérique

- Site internet et billetterie
- Création teaser de saison, spectacles, résidences
- Newsletters hebdomadaires et mensuelles (pour tous les services de l'Agora)
- Réseaux sociaux (Facebook, Instagram, LinkedIn, Vimeo, Soundcloud)

Influence et relations presse | Partenariats et échanges

- . Partenariats avec les institutions culturelles locales et nationales
- . Encarts presse / Boost / Pub via réseaux sociaux

→ **La stratégie de communication print et numérique sera adaptée au regard des nouvelles lignes et rythmes de programmation du festival 2026 et de la saison 2026-2027.**

4. Cahier des charges

A. CONTEXTE DU PROJET

L'Agora – Cité Internationale de la Danse est née en 2025 de la fusion du Centre Chorégraphique National de Montpellier – Occitanie (CCN) et du Festival Montpellier Danse. Cette fusion marque un tournant majeur dans le secteur de la danse contemporaine, tant sur le plan artistique que structurel.

Sous la direction artistique conjointe de Jann Gallois, Dominique Hervieu, Pierre Martinez et Hofesh Shechter, l'Agora incarne désormais une nouvelle vision de la danse, à la fois exigeante et ouverte à de nouveaux publics. Le projet de communication devra accompagner cette transformation et permettre à l'Agora de s'imposer comme un acteur central de la scène chorégraphique contemporaine.

Le premier semestre 2026 sera un moment clé pour le déploiement de la stratégie de communication de l'Agora, notamment avec la révélation de la nouvelle identité visuelle et l'évolution de la stratégie digitale et print à l'occasion du 46^e Festival Montpellier Danse (fin mars-début avril 2026).

B. DÉFINITION DES BESOINS

• Refonte de l'identité visuelle de l'Agora, Cité Internationale de Danse

1. Création d'**une nouvelle identité** (dont un logo pour l'Agora et 1 déclinaison du même logo pour le festival)
2. Définition d'une ou plusieurs **typographies principales et secondaires**
3. Définition d'une **charte graphique complète** :
 - a. Adaptée à des **supports print (internes et externes)** : brochure/dépliant de saison, brochure/dépliant du festival, gabarit feuilles de salles (saison et festival), conception d'affiches différents formats (saison et festival), conception de documents spécifiques pour les différents services (dossier pédagogique, dossier de presse, livrets pédagogiques, dossier de mécénat, sous forme de gabarits Id pour déclinaison interne), création de gabarits Word pour les communications récurrentes internes (courriers, dossiers, notes), afin d'assurer une déclinaison autonome et homogène de l'identité visuelle en interne.
 - b. Adapté **aux supports web** : visuels pour réseaux sociaux avec proposition d'éditorialisation (sous forme de gabarits Id pour déclinaison interne), newsletters électroniques, invitations mail, signatures mail.

→ **Prévoir une déclinaison annuelle de la charte graphique de la brochure de saison et du festival pour distinguer chaque saison/édition.**

• Habillage du site internet existant en lien avec le prestataire externe

Le/la graphiste interviendra sur l'habillage du site internet existant, en collaboration étroite avec le prestataire externe en charge du développement technique. Il/elle pourra être force de proposition afin d'optimiser l'expérience de navigation et la lisibilité du projet de l'Agora au sein du site principal de Montpellier Danse (montpellierdanse.com). Dans ce cadre, le/la graphiste pourra : proposer des améliorations visuelles (harmonie graphique, hiérarchisation des contenus, cohérence avec la charte existante), suggérer des ajustements ergonomiques visant à faciliter la navigation des usagers, envisager une réorganisation des menus et rubriques pour garantir une compréhension claire des différentes missions et activités intégrées, veiller à ce que l'identité du CCN, dont le site actuel est appelé à disparaître (ccn-occitanie.com), soit intégrée et valorisée dans la nouvelle structure. La fusion des deux sites (Montpellier Danse et CCN) se traduira par l'intégration des contenus et missions du site du CCN au sein du site existant de Montpellier Danse, accessible à partir de cet automne via le nom de domaine : www.agora-citeinternationaledeladanse.com

• Repenser et optimiser la signalétique de l'Agora

Le/la graphiste sera invité-e à proposer un projet global de refonte et d'optimisation de la signalétique de l'Agora, afin d'améliorer la circulation et l'orientation des publics au sein du bâtiment. Cette proposition portera sur : la signalétique intérieure et extérieure, les espaces d'accueil et de billetterie, ainsi que la façade

principale donnant sur la rue, en face de l'arrêt de tramway, afin de renforcer la visibilité et l'identification de l'Agora depuis l'espace public. L'objectif est de concevoir et de proposer un dispositif de signalétique clair, harmonieux et cohérent avec l'identité visuelle de l'Agora, Cité Internationale de la Danse.

C. MODALITÉS DE CONSULTATION, PROCÉDURE ET RÉMUNÉRATION DE L'APPEL D'OFFRE

→ **Phase 1 : Présélection sur dossier** (*book*, note d'intention, devis estimatif, méthodologie)

Date limite : 31 octobre 2025

Dossier de candidature à fournir (phase 1)

- Une note d'intention (1 page max) exprimant votre compréhension du projet et de ses enjeux
- Un portfolio ou lien vers un site présentant des projets significatifs
- Une proposition de méthodologie (mode de travail, outils, étapes de validation...)
- Un devis estimatif pour : Refonte de l'identité visuelle de l'Agora (print et numérique), accompagnement design du site internet, création de l'identité visuelle du festival (par an), création de l'identité visuelle de la saison (par an), créations ponctuelles (à l'unité ou au forfait), création de l'identité visuelle de la signalétique, un calendrier indicatif de réalisation.

▶ Veuillez envoyer votre dossier à l'adresse suivante : d.oliver@ici-ccn.com

Réponse : 7 novembre 2025 présélection de 3-4 candidatures

→ Phase 2 : Étude rémunérée (avant-projet)*

Les candidat·es présélectionné·es seront invité·es à réaliser un avant-projet graphique :

- Esquisse de piste pour la refonte de l'identité visuelle (print et numérique) de l'Agora
- Note d'intention graphique (concept, vision créative)
- Réflexions initiales sur la déclinaison web / print (opérationnelle et technique)

Un forfait d'indemnisation de **1 200 € TTC** par candidat·e sélectionné·e sera proposé à cette étape.

À l'issue de cette phase, 1 candidat·e sera retenu·e pour développer l'ensemble du projet.

Date limite : 10 décembre 2025

→ **Choix final du·de la candidat·e sélectionné·e : 12 décembre 2025**

En résumé : organisation du calendrier

- ▶ Lancement de l'appel : 17 octobre 2025
- ▶ Date limite des candidature (phase 1) : 31 octobre 2025
- ▶ Présélection et invitation à étude rémunérée : 7 novembre 2025
- ▶ Rendu de l'avant-projet (phase 2) : 10 décembre 2025
- ▶ Choix final du·de la candidat·e sélectionné·e : 12 décembre 2025
- ▶ Début de la collaboration : décembre-janvier 2026
- ▶ Livraison de l'identité visuelle : janvier-début mars 2026

* Définition de la prestation et règlement de la consultation dans le cadre de l'appel d'offre

- La prestation fera l'objet d'un contrat de commande
- Le ou la graphiste sélectionné·e signera un contrat de cession des droits patrimoniaux d'auteur pour l'ensemble des éléments créés dans le cadre de la commande
- Ce contrat encadrera les droits de reproduction, adaptation, diffusion et exploitation, dans le respect du droit moral de l'auteur·ice
- Indemnisation candidat·es pré-sélectionné·es : 1 200 €, et défraiements si déplacement nécessaire

Equipe et interlocutrice

Le service communication se compose d'une déléguée à la communication et aux relations publiques, d'une chargée de la communication numérique, d'une personne en contrat d'alternance spécialisée en vidéo, et collabore avec un prestataire externe pour la gestion et le développement du site web.

→ **Pour toute autre information complémentaire veuillez vous adresser à d.oliver@ici-ccn.com**

D. OBJECTIFS DE LA RESTRUCTURATION DE LA COMMUNICATION

Maintenir l'héritage et la visibilité du Festival Montpellier Danse :

- Valoriser l'héritage historique du Festival Montpellier Danse tout en le connectant à la nouvelle structure de l'Agora réunissant les 2 structures Montpellier Danse + CCN.
- Renouveler l'image du festival pour insuffler une nouvelle dynamique et renforcer son attractivité.
- Renforcer la notoriété du festival au niveau local, national et international, tout en préservant l'identité qui fait sa richesse auprès des artistes, des professionnel·les et du public.

Créer une identité visuelle forte et cohérente :

- **Créer une identité graphique innovante pour l'Agora, qui fédère et unifie les missions du Centre Chorégraphique National (CCN) et du Festival Montpellier Danse, en reflétant leur union au sein d'une seule structure.**
- Traduire le passage à une nouvelle direction
- Incarner les valeurs du nouveau projet
- **Faire de l'Agora, Cité internationale de la danse, une identité visuelle immédiatement reconnaissable**
- **Imposer une image ouverte, inclusive et innovante**, tout en renforçant son rôle de référence et d'acteur central dans le paysage chorégraphique national et international.
- **Transmettre l'esprit d'un lieu vivant, accueillant et inclusif**
- **Rendre les contenus accessibles et compréhensibles pour chacun·e, initié·e ou non.**
- **Assurer une harmonisation sur tous les supports visuels** (affiches, brochures, signalétique, etc.) **et numériques**
- **Adopter une démarche éco-responsable dans la conception et la production des supports (choix des papiers, encres, formats et modes d'impression)**
- **Mettre en avant toutes les missions de l'Agora**, en plus de la saison et du festival, notamment les missions de production (tournées des artistes co-directeurs), de formation (Master Exerce, Boost, Hofesh Shechter II) et de médiation culturelle, afin de souligner l'engagement global de la structure dans la création, la transmission et l'impact social.
- **Renouvellement de la signalétique** : repenser et optimiser la signalétique intérieure et extérieure de l'Agora, en améliorant la circulation des publics et la lisibilité des espaces d'accueil et de billetterie ; une attention particulière sera portée à la façade principale donnant sur la rue, face au tramway, afin de renforcer la visibilité et l'identification du lieu depuis l'espace public.
- **Déployer, à travers la communication et la refonte graphique, une stratégie marketing** intégrée visant à renforcer l'accessibilité, la fréquentation et l'engagement du public autour des activités de l'Agora, Cité internationale de la danse.

Action et calendrier de mise en œuvre

→ Automne 2025 : Appel d'offres pour la refonte de la communication

Lancement d'un appel à candidature pour la refonte de la communication globale de l'Agora

→ **Décembre 2025 : Sélection de l'agence créative et communicationnelle** (graphiste, designer et/ou collectif pluridisciplinaire), en capacité d'accompagner le projet dans sa dimension visuelle, stratégique et identitaire.

→ **Janvier - Mars 2026** : Réalisation de tous les outils liés à la refonte

→ **Fin mars-début Avril 2026** : Révélation de la nouvelle identité

Lancement officiel de la nouvelle identité visuelle à l'occasion du 46^e Festival Montpellier Danse, intégrant l'ensemble des supports graphiques définis.

5. Annexe

→ Festival Montpellier Danse

- 40 ans d'histoire

<https://www.montpellierdanse.com/montpellier-danse-40-ans-web-serie>

- Mémoires festival

<https://www.montpellierdanse.com/memoires>

→ Centre chorégraphique national de Montpellier Occitanie (CCN)

- Histoire du lieu

<https://ici-ccn.com/ici-ccn/histoire-du-lieu>

- Brochures CCN (2025 à 2024)

<https://ici-ccn.com/ressources/brochures>

→ Nouveau projet

<https://www.montpellierdanse.com/un-projet-ambitieux-pour-lagora-cite-internationale-de-la-danse>

→ Le Bâtiment

L'Agora, Cité Internationale de la Danse dispose d'une surface de 7800 m² comprenant les équipements suivants : le théâtre de l'Agora (théâtre de plein air, 587 places), 8 studios de danse comme suit : le studio Bagouet (250 m², 23 perches motorisées, 120 places), le studio Cunningham (150 m², gril technique, 70 places), l'Atelier Buffard (gril technique, 150 m²) la salle Béjart (150 m², salle multifonction), le studio Yano (170 m², répétition), le studio Maurice-Fleuret (150 m², répétition), le studio Raimund Hoghe (65 m², répétition), le studio Gerdt (65 m², répétition), une salle d'exposition et treize hébergements.

- Visites virtuelles

<https://www.montpellierdanse.com/visites-virtuelles>

→ Pour toute autre information complémentaire, et photographies du bâtiment (vues extérieures) veuillez vous adresser à d.oliver@ici-ccn.com



MONTPELLIERDANSE.COM

CCN-OCCITANIE.COM

f @ in v #agoraciteinternationaledeladanse

Entrée public et billetterie

18 rue Sainte-Ursule
34 000 Montpellier
+33 (0)4 67 60 83 60

Entrée administrative

Accueil des artistes

2 Bvd Louis Blanc, 34 000 Montpellier
+33 (0)4 67 60 06 70

Midi Libre

dici
Digital

**Life Long
gyming**

**Culture par le
programme Erasmus
de l'Union européenne**

**PAUL
VALÉRY**

**FONDATION
BNP PARIBAS**

**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

OCCITANIE

**M
Montpellier**

**Montpellier
métropole**